

## 8. AVENIR DES EX-ENFANTS SOLDATS.

Quand un enfant autrefois associé aux groupes armés rentre au Rwanda, il est directement orienté dans le centre de démobilisation de MUHAZI, réservé aux enfants. Normalement, ils y séjournent deux mois. Pendant ce temps, ils apprennent les coutumes rwandaises, la danse, les rudiments de la lecture et de l'écriture. En plus, les responsables, en collaboration avec le CICR, recherchent leurs familles propres ou des familles d'accueil, en vue d'une réunification ultérieure. Quand ils quittent le centre, ils reçoivent un kit de sortie composé essentiellement d'ustensiles domestiques. Bref, ils reçoivent une formation et une assistance qui leur faciliteront l'intégration dans la société rwandaise.

S'agissant de leur avenir, ils bénéficieront du programme du gouvernement en matière d'éducation, comme tous les autres enfants rwandais. Ainsi, ils jouiront d'une scolarité gratuite au niveau de l'enseignement primaire et du tronc commun (9 ans). Ceux qui ont déjà dépassé l'âge de l'enseignement formel seront orientés dans l'enseignement professionnel aux frais de l'Etat.



## 9. LE SUIVI DU DRRR APRES LE RAPATRIEMENT DES EX-COMBATTANTS.

Le travail du DRRR ne se limite pas seulement au rapatriement des ex-combattants, de la RD Congo vers le Rwanda. Une délégation du DRRR rend régulièrement visite aux ex-combattants dans le camp de MUTOBO et le centre de MUHAZI. Quelquefois, on visite même les démobilisés dans leur milieu de réintégration, comme le font les représentants de la communauté internationale accrédités au Rwanda.

Ces visites permettent d'avoir une vision claire de leurs conditions de vie au Rwanda en vue de transmettre la vraie information à ceux qui sont encore dans les forêts de la République Démocratique du Congo.



## 10. NUMEROS DE CONTACT DU DRRR DE LA MONUSCO :

- ✓ Bukavu : 081 890 7584
- ✓ Uvira: 081 890 7945
- ✓ Goma : 081 890 7381 ;
- ✓ Beni : 081 890 7375 ;
- ✓ Kalemie : 099 861 1750; 081 040 4960 ;
- ✓ Kanyabayonga : 081 890 7384 ;
- ✓ Kiwanja/Rutshuru : 081 890 7380 ;
- ✓ Lubero : 099 706 8172 ;
- ✓ Masisi : 081 193 5136

# CONNAITRE TON AVENIR



Publié par DRRR/MONUSCO  
**DESARMEMENT  
DEMOBILISATION  
RAPATRIEMENT  
REINTEGRATION  
REINSTALLATION**

## 1. OBJECTIF DU DDRRR

Le DDRRR signifie désarmement, démobilisation, rapatriement, réintégration et réinstallation. Un de ses objectifs spécifiques est de rapatrier volontairement tous les ex-combattants étrangers et leurs dépendants chez eux, en toute dignité et sécurité. De 2002 jusqu'en juillet 2011, la division de DDRRR a rapatrié plus de 24,000 ex-combattants et leurs dépendants, issus des groupes armés étrangers suivants : FDLR (Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda), ADF (Forces Alliées Démocratiques – Ouganda), LRA (l'Armée de la Résistance du Seigneur – Ouganda, Soudan, et République Centrafricaine), et FNL (Front National de Libération, -Burundi), et certains groupes armés congolais. A ce jour, le DDRRR a déjà détruit plus de 1435 armes et 46.006 munitions, remises par les ex-combattants déjà rapatriés.

## 2. BASES JURIDIQUES ET IMPORTANCE DU PROCESSUS DDRRR

Conformément aux accords de Lusaka signés en 1999 entre la RDC et ses voisins (Rwanda et Ouganda) et aux résolutions subséquentes (1279 en 1999, 1856 en 2008, 1925 en 2010, 1991 en 2011) du Conseil de Sécurité des Nations Unies, les pays impliqués dans le rétablissement de la paix et de la sécurité dans la sous-région des Grands Lacs ont accepté de mettre en œuvre le mécanisme du programme de désarmement et rapatriement volontaires de tous les combattants étrangers. C'est pourquoi, il vous est conseillé de rentrer chez vous en passant toujours par le processus DDRRR de la MONUSCO, pour un retour dans la dignité et la sécurité.

## 3. LE CAMP DE TRANSIT DU DDRRR

Tout combattant qui accepte d'adhérer volontairement au processus DDRRR et qui entre dans le camp de transit de celui-ci va y rester pendant au moins trois jours. Durant ce temps:

- a. Il sera sécurisé par les contingents de la MONUSCO ;
- b. Il aura à manger trois fois par jour ;
- c. Il sera logé dans des conditions acceptables et humaines ;
- d. L'ex-combattant et ses dépendants recevront des habits et des souliers avant leur rapatriement.
- e. En cas de maladie, l'ex-combattant et ses dépendants seront pris en charge par le service médical du DDRRR, que ce soit au camp de transit ou dans un hôpital de la ville.

**Vous êtes alors les bienvenus au programme DDRRR.**

## 4. RAPATRIEMENT DES EX-COMBATTANTS AVEC LEURS DEPENDANTS

Quand un combattant rwandais veut rentrer volontairement dans son pays en passant par le DDRRR de la MONUSCO, il se rend au site de la MONUSCO le plus proche. De là, il sera transporté avec ses dépendants et tous ses biens, soit par avion soit par véhicule de la MONUSCO jusqu'à GOMA ou à BUKAVU avant d'être transféré au Rwanda. Au niveau de la frontière, l'ex-combattant et ses dépendants sont ensuite reçus par les agents de la Commission Rwandaise de Démobilisation et de Réintégration. Après cette remise et reprise, les agents du DDRRR de la MONUSCO rentrent à leur lieu de travail.

Une fois sur le sol rwandais, l'ex-combattant et ses dépendants sont identifiés et enregistrés sur la liste de ceux qui rentrent ce jour-là. Ils sont ensuite transférés au camp de MUTOBO situé dans l'ancienne préfecture de RUHENERI.

## 5. LE CAMP DE MUTOBO

Ce camp de MUTOBO sert de transit pour accueillir tout ex-combattant et ses dépendants qui rentrent en passant par le processus DDRRR. Les dépendants reçoivent une assistance (en vivres de 3 mois et en non-vivres), ainsi que les frais de transport pour aller dans leur milieu d'origine, accompagnés par l'ex-combattant. Après, l'ex-combattant rentre à MUTOBO pour y poursuivre sa formation qui durera au maximum deux mois.



## 6. LES SERVICES OFFERTS AUX EX-COMBATTANTS A MUTOBO

Il y a beaucoup d'avantages qui attendent un ex-combattant dans le camp de MUTOBO, par exemple:

- le cours d'élaboration des projets et autres concernant la nouvelle vie au Rwanda ;
- des soins médicaux soit sur place au camp ou à l'hôpital général de RUHENERI ;
- des informations relatives à la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA.



## 7. L'AVENIR D'UN EX-COMBATTANT APRES MUTOBO

Quand un ex-combattant termine sa formation à MUTOBO, il reçoit une carte d'ancien combattant. Après cela, la Commission Rwandaise de Démobilisation et de Réintégration lui donne une assistance financière qui facilitera sa réintégration dans sa communauté locale. Quand il arrive dans son secteur d'origine, le représentant de la commission le présente aux autorités locales, qui en fait, lui donnent la carte nationale d'identité (indangamuntu-ID). Il pourra aussi bénéficier de tous les avantages accordés à tous les Rwandais. La commission fait le suivi de son processus de réintégration ; en fait, elle octroie le financement de l'apprentissage de métier, des études formelles et du projet génératrice de revenus choisi par l'ex-combattant, tout en lui prodiguant les conseils nécessaires.